

Jean René Canevet habite à Beg-Meil et occupe une partie de son temps de retraité à écrire la chronique du canton de Fouesnant. Le paragraphe ci-dessous est extrait du livre intitulé "La guerre 1939-1945 à Fouesnant". Tréguennec y est cité comme fournissant le gravillon nécessaire à la construction des bunkers le long des côtes de la commune. En effet, si le sable était prélevé sur place et dessalé par lavage (pluvial en général) afin d'être utilisable dans la construction, le gravillon était fourni par les concasseurs de Tréguennec. Les trains de petits galets et les produits de concassage en provenance de Prat Ar Hastel étaient donc expédiés à Quimper via pont l'Abbé, puis rechargés dans des charrettes réquisitionnées par l'occupant pour être distribués vers les différents points de construction sur les côtes.



Les salaires horaires des ouvriers travaillant aux travaux de défense dans l'organisation TODT sont établis comme suit en février 1943 :

- Contremaitre 11,50 F
- aide-contremaitre 10,50
- ouvriers principaux spécialisés (chef monteurs) : 9,40
- ouvriers spécialisés certains travaux (conducteurs de machines ) : 8,80
- ouvriers spécialisés (maçons peintres) : 8,25
- ouvriers métiers appris (coffreux) : 7,80
- manœuvres : 7,20

Les salaires pour les jeunes sont, par rapport aux salaires des adultes, minorés et atteignent pour les moins :

- de 15 ans 60 % du salaire adulte
- de 16 ans 70 %
- de 17 ans 80 %
- de 18 ans 90 %

A ces salaires, s'ajoutent les indemnités de séparation, le voyage gratuit à Paris (il semble qu'il y avait de nombreux parisiens ou autres étrangers à la région), l'hébergement gratuit, des indemnités de bombardement. Une retenue est faite pour les repas.

**P**our transporter les gravillons nécessaires à la construction, les Allemands réquisitionnent les agriculteurs locaux avec leurs charrettes et leurs chevaux, entre la gare de Quimper et les différents lieux de la côte. Le gravillon est obtenu par le concassage des galets à l'usine de Tréguennec, spécialement construite pour cet usage, et le produit est acheminé à Quimper par chemin de fer.

Le ciment venait de Lorient par camions privés en contrat avec l'organisation TODT. {jcomments off}